

Montrouge, le 9 octobre 2012

L'U.N.A.A.P.E. COMMUNIQUE sur le rapport de la concertation

L'U.N.A.A.P.E. a pris connaissance du rapport de la concertation sur la refondation de l'École de la République remis le vendredi 4 octobre au ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon par Nathalie Mons, Christian Forestier (président du CNAM), François Bonnaud (président de la région Centre) et Marie-France Colombani (écrivaine et journaliste) rapporteurs.

Dès le début de la concertation, le mouvement autonome de parents d'élèves-U.N.A.A.P.E. a décliné ce qu'il entendait par refondation de l'École de la République :

Refonder l'école c'est bâtir des projets pour tous les enfants : en prenant en compte leur diversité sociale, leur spécificité individuelle exprimée dans les différentes façons d'apprendre et de comprendre, les considérer au travers de l'ensemble de leurs compétences et la promesse d'un potentiel.

Refonder l'école c'est prendre en compte l'évolution, les transformations profondes de la société, de l'environnement, des technologies, des structures familiales, des mentalités et des métiers.

Refonder l'école c'est l'occasion de changer, de faire évoluer des paradigmes anciens et dépassés. Les missions et les moyens de l'école doivent évoluer pour répondre aux exigences de son temps car Refonder l'école ce n'est pas toujours « plus de la même chose ».

Refonder l'école c'est se donner les moyens de mettre en place dès aujourd'hui, une transition qui permette d'avoir une école qui réponde aux exigences et la réalité du 21^{ème} siècle.

Contribuer à cette concertation n'était pas mettre en avant les contributions, les propositions ou les interventions du mouvement autonome de parents d'élèves U.N.A.A.P.E., mais bien d'**être présents** dans les travaux relatifs à la nécessaire transformation, évolution du système éducatif de ce début du XXI siècle dans l'École de la République.

Le rapport de synthèse de la concertation, retranscrit parfaitement la teneur et l'ambiance des débats. Débats simples, sereins, entre majoritairement des professionnels de l'éducation nationale qui ont échangé avec leur administration.

Cette concertation a donné lieu à des interventions constructives, parfois touchantes, montrant des personnels de l'éducation défendant leur métier, valorisant leur profession avec beaucoup d'émotion.

Sophie FONTAINE, Présidente - unaape.fontaine@free.fr

42, rue Carvès, 92120 Montrouge / Téléphone : 01 40 92 16 61

Site : <http://www.unaape.asso.fr> Mèl : secretariat@unaape.asso.fr

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987

Reconnue par le ministère de l'éducation nationale

Agréée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

En première partie, ce rapport fait le bilan de notre système éducatif. Un bilan qui n'est pas contestable, qui montre que, malgré des politiques éducatives souvent peu cohérentes entre elles, l'école a su prendre en compte les naturelles évolutions de notre société et a fait progresser l'éducation dans son ensemble.

La suite du rapport fait état, de ce sur quoi, nous allons devoir influencer le cours de l'évolution de l'École de la République pour que celle-ci affronte le XXI siècle en apportant des solutions, des améliorations qui s'imposeront au cours des années à venir.

L'école a besoin de cohérence, l'ensemble des acteurs ont besoin de cohérence.
L'architecture des études de la maternelle au lycée doit être remise en question.

Cette concertation ne ressemble pas aux précédentes consultations sur l'école. Elle a incontestablement moins fait participer directement les acteurs de terrain. L'école, les professionnels de l'éducation avaient sans doute besoin de cette concertation posée. Les parents d'élèves de l'U.N.A.A.P.E. ont apprécié de pouvoir y participer.

Cette concertation se caractérise surtout par le vaste éventail des sujets qui ont été traités et pas seulement abordés.

Cette concertation porte en elle une **nouvelle architecture des études** de la maternelle au lycée. Mais elle ne pourra se réaliser sans un minimum de cohésion sur l'ensemble du système scolaire.

Cette concertation s'inscrit dans une volonté politique qui devra tout mettre en œuvre pour réussir à donner aux élèves, dont elle a la charge, toutes les chances de se construire en homme et femme libre.

Nous, parents d'élèves autonomes, affirmons notre disponibilité pour parvenir à la réussite de la refondation, dans l'objectif de construire l'école du XXI siècle. Les parents d'élèves autonomes U.N.A.A.P.E. s'impliqueront dans le rôle qui est le leur, celui de l'accompagnement éducatif des enfants vers leur autonomie et du partenariat en tant que membre de la communauté éducative et ce en maintenant notre spécificité de parent et uniquement de parent.



Sophie FONTAINE, Présidente

Ce que retient l'U.N.A.A.P.E. de ce rapport

Donner aux élèves la passion d'apprendre : construire une motivation pour l'école.

Une école de la confiance, de la cohérence.

Avoir l'ambition de faire un collège humain et bienveillant.

Construire un autre levier que la notation.

Remplacer l'esprit de compétition par celui de la coopération entre élèves.

Egalité d'accès à l'éducation culturelle.

Pour **une orientation choisie et non subie.**

Droit à un parcours scolaire non linéaire, reconnaître le droit à l'erreur en matière d'orientation, droit au retour par des passerelles.

Un référent responsable de la prévention dans les collèges et les lycées professionnels à fort taux de décrochage.

Droit d'accès à une formation qualifiante pour tous.

L'apprentissage des langues étrangères dès le cours préparatoire.

Rythme scolaire, la limitation du nombre d'heures de cours par jour. Une semaine de 4 jours et demi.

Changer **l'architecture de l'école** primaire, faire travailler les élèves de fin de primaire comme ceux des premières classes du collège [6^e et 5^e]. Deux maîtres spécialisés, l'un sur les lettres et l'histoire-géographie, l'autre sur les matières scientifiques.

La simplification du livret de compétence.

Socle commun de connaissance ou "programme obligatoire de culture et de compétences communes".

Réfléchir à « **comment on note** ».

Rendre le passage d'un niveau à l'autre plus facile [école-collège-lycée].

Remplacer le redoublement par « d'autres modes de remédiation assurant une progression plus homogène des classes ».

La fin des différentes zones [prioritaires, sensibles, réseau ambition réussite, Eclair ...] et le financement de l'ensemble des écoles, collèges et lycées en tenant compte de la composition sociale et du niveau scolaire de leurs effectifs. Éviter les effets de seuil.

En ce qui concerne **la carte scolaire**, élargissement des secteurs pour permettre notamment aux collèges et lycées de bénéficier « d'un recrutement socialement et scolairement plus diversifié ».

Valoriser les tâches complexes des enseignants. Prendre en compte la complexité des missions.

Maintenant que ce rapport est connu nous allons devoir suivre les différentes étapes qui vont accompagner la mise en œuvre des idées : les consultations avec les syndicats, le choix du ministre, l'arbitrage présidentiel, le passage devant le parlement.